



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE

MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 24
- absents : 9
- procurations : 7
- ayant pris part au vote : 31
- votes pour : 28
- abstentions : 3

L'an deux mille vingt et un et le 30 juin à 18 heures 40, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 24 juin 2021, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, M. ORTIC, M. PUGET, MME CELERIER, M. CADIEU, M. DOMENEGUETTY, MME PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PEREZ, M. MITTAUX, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, MME GRUEL, M. ESPIAU.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : MME SIMON-LABRIC (POUVOIR A M. NAVARRO), MME QUONIAM-DOUREL (POUVOIR A M. COMBE), M. BAMIÈRE (POUVOIR A M. DOMENEGUETTY), MME TOULZE (POUVOIR A M. ORTIC), MME JARRIGE (POUVOIR A MME FERRE), MME CABERO (POUVOIR A MME GODEAS), M. GARDE (POUVOIR A MME BEC).

Etaient absents excusés : M. PUGET, M. CANCEL.

MME SERRET-PEREZ est élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION n°2021/62

Objet : Budget supplémentaire 2021

Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à prendre connaissance du projet de Budget Supplémentaire 2021, examiné par la Commission Finances et Budget du 21 juin 2021.

Le Budget Supplémentaire se compose :

- De l'affectation définitive des résultats (prise en compte de la différence entre les résultats anticipés du budget primitif 2021 et des résultats définitifs suite à l'adoption du Compte administratif 2020)
- Des crédits nouveaux ou annulations de crédits

Le montant global des crédits du budget supplémentaire se présente de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 05/07/2021

Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le - 5 JUIL. 2021

ID : 031-213105612-20210630-D_2021_62-BF

Section	Dépenses	Recettes
Investissement	27 000 €	27 000 €
Fonctionnement	49 773.64 €	517 841.61 €

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Moins 3 abstentions au vote,

- D'adopter le Budget Supplémentaire 2021.

Pour copie conforme,

**Le Maire,
Marc PÉRÉ**

Pour le Maire et par délégation
L'adjoint au Maire
David ROFÉ



- Transmis le - 5 JUIL. 2021
- Affiché le - 5 JUIL. 2021